

**MAIRIE**  
de  
**MONTCOMBROUX**  
**LES MINES**  
☎ 04 70 99.61.13  
Fax 04 70 99 63 07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 10/12/2010
Date d'affichage 10/12/2010

L'an deux mil dix,  
le vingt deux décembre à vingt heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance  
publique sous la présidence de Madame Claire TOGNON, Maire.

**Étaient Présents :** Mmes TOGNON, MM. BONNET, CATHALA,  
DIDIO, LACROIX, RIVES, RONDEPIERRE, SAYET,  
formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers  
En exercice 10  
Présents 8  
Votants 9

**Absents excusés :** Mme MENDEZ donne pouvoir à Mme TOGNON,  
M. DESSOMME

M. RONDEPIERRE est élu secrétaire de séance.

**RCEA**  
**Mise à niveau et débat**  
**public**

Pour la mise à niveau de l RCEA entre Montmarault (A 71) et  
Mâcon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4  
février 2011, une procédure de débat public. Les réunions de  
travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général  
de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90  
kms du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux  
suivants :

- un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation  
de plus de 5 % correspondant au double de celui constaté sur les  
routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en  
2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids  
lourds, si ce taux se maintenait.
- la mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau  
routier départemental par tous les usagers y compris par les poids  
lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la  
sécurité des déplacements.
- une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4  
itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma  
national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la  
liaison A71-16, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués,  
204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.
- un réel déficit pour le développement économique de notre  
département et plus généralement une attractivité du territoire  
pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux  
exigences de déplacement (temps de parcours, aires de services et  
d'arrêt...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

**SOUS-PREFECTURE DE VICHY**  
**DOCUMENT REÇU LE**

10 JAN. 2011

**VU POUR VALOIR RÉCÉPISSÉ**

Information de la démarche de débat public et fort de ce constat, le conseil municipal de Montcombroux réuni le 22 décembre déclare :

- l'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de la RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier,
- son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI 2010-2014),
- la nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2 x 2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement.

Le Conseil municipal s'engage à mobiliser l'ensemble de citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA

